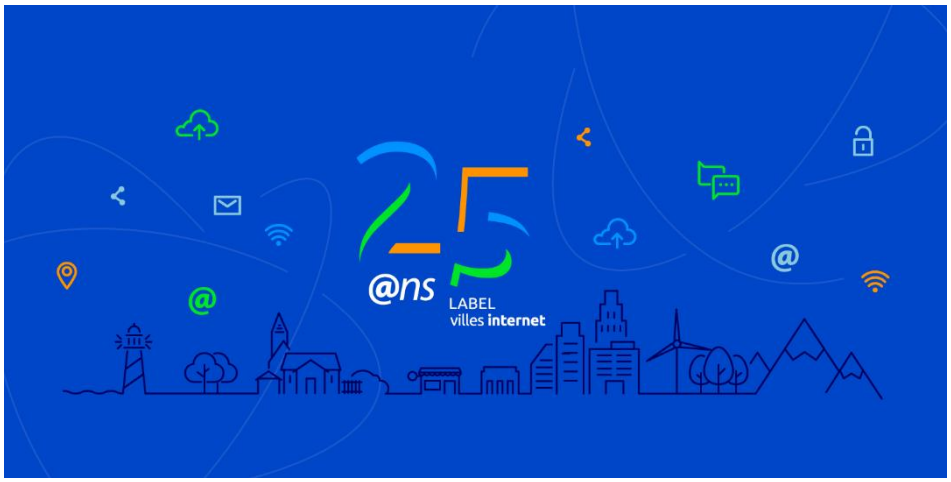


DOSSIER DE PRESSE

25ème Label « Territoires, Villes et Villages Internet »

Le 8 février 2024 à Paris

Contact Presse
Véronique Massé (agence Isée)
06 23 92 26 35 v.masse@isee-communication.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 février à Paris, 241 Territoires, Villes et Villages français ont reçu le précieux Label national décerné par le Jury de Villes Internet. Au cours de la cérémonie, l'association, qui fête cette année les 25 ans du Label, a présenté sa nouvelle stratégie 2024-2026

Chaque année elles retiennent leur souffle à l'annonce du Palmarès national du Label Territoires, Villes et Villages qui fait, depuis 25 années consécutives, la renommée de Villes Internet et valorise les collectivités locales lauréates, partout en France métropolitaine et ultramarine.
Ce jeudi 8 février, l'association a fêté le 25ème anniversaire de son Label lors d'un évènement placé sous le marrainage de Yaël BRAUN-PIVET, Présidente de l'Assemblée nationale, qui a rassemblé 300 personnes.

Le Label en 25 ans
(1999-2024)

5359 collectivités ont été labellisées (une ou plusieurs fois au cours des 25 ans) de 1 à 5 @

Parmi elles, 277 ont obtenu une mention thématique et 35 un titre « Territoire d'excellence numérique ».



« Symbolisé par un panneau d'entrée de ville, le Label est comme une bannière sur le fronton des mairies, signifiant son implication dans le déploiement de services publics numériques et la défense d'un numérique citoyen. C'est l'action au quotidien des élus et des agents, dans l'intérêt général des citoyens, qui est ainsi reconnue et valorisée », a souligné Mathieu VIDAL, Président de Villes Internet, maire-adjoint d'Albi.

Le Palmarès 2024 : une pléiade d'arobases et plusieurs mentions et distinctions

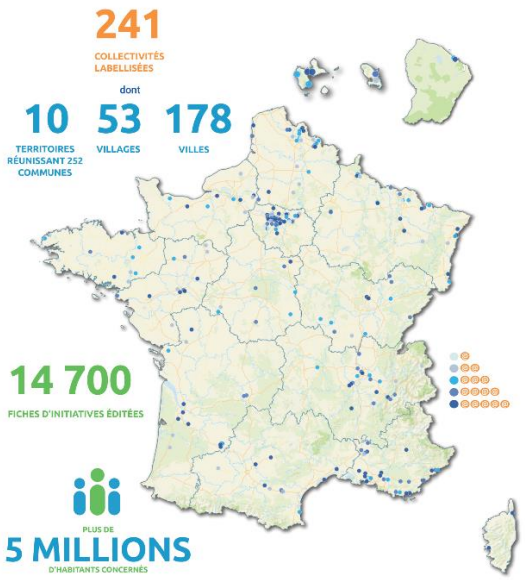
De la plus petite, La Rochelle en Haute-Saône (41 habitants) à la plus grande, l'Eurométropole de Strasbourg (plus de 517.000 habitants), d'un bout à l'autre de l'hexagone jusque dans les territoires ultramarins, quelle que soit sa couleur politique (l'association est transpolitique), chaque collectivité française est invitée chaque année à concourir au Label.

Pour cette 25ème édition, la proclamation des labellisés, de 1 à 5 arobases, fait état de 241 Territoires, Villes et Villages soit 483 communes représentant plus de 5 millions d'habitants.
Composé d'universitaires, de représentants d'associations d'élus et d'experts, le Jury présidé par Emmanuel EVENO a mis plus particulièrement à l'honneur plusieurs collectivités décernant à 15 d'entre elles le titre de « Territoire d'Excellence Numérique » et à 20 collectivités une mention thématique : démocratie locale / médiation numérique / numérique éducatif / transition écologique. (voir la liste complète des labellisés pages 19 à 25).

« S'inscrivant dans la durée longue d'un quart de siècle, le label fonctionne comme un révélateur des mutations en cours, a souligné Didier DESPONDS, Président de séance du Jury 2024. Les initiatives mises en œuvre peuvent à leur façon contribuer à résorber les multiples fractures de nos sociétés, qu'elles soient sociales, générationnelles ou spatiales ».



Cérémonie du Label Territoires, Villes et Villages Internet 2024



Près de 15.000 fiches actions et un réseau de plus de 11.000 acteurs publics du numérique

A elles seules, les 241 collectivités territoriales récompensées en 2024 ont publié 14.700 fiches décrivant leurs actions de politique publique numérique qu'elles ont accepté, par leur seule candidature au label, de partager librement avec tous, via la plateforme Atlaas de Villes Internet.

L'Atlaas n'est pas seulement un observatoire d'actions publiques, enrichi au fil des ans. C'est également un réseau d'élus et d'agents publics : le plus vaste (plus de 11.000 contacts) de France en matière de numérique il réunit des acteurs publics qui partagent au quotidien leurs expériences, initiatives et bonnes pratiques. Celles-ci - plus de 30.000 cumulées en 25 ans ! - sont répertoriées, géolocalisées et classées autour de 16 enjeux de développement du territoire, regroupés en 4 familles : Démocratie & services publics, Vivre ensemble, Partage des connaissances, Création de richesses.

Nouvelle stratégie 2024-2026 de Villes Internet : le voile est levé !

La 25ème remise des labels a été l'occasion pour l'association de présenter les premières briques de sa stratégie 2024-2026 pour donner un élan nouveau à Villes Internet, afin de répondre aux nouveaux enjeux des services publics numériques portés par les 460 membres de l'association.

« C'est avec et par les élu.es que nous construisons actuellement la nouvelle stratégie triennale de Villes Internet et que nous la mettrons en œuvre. Notre première étape a consisté, à l'issue du 5ème Congrès National des élus au numérique (octobre 2023) et à l'aune de la motion remise au Gouvernement, d'identifier les nouveaux enjeux et de faire des choix d'engagement. L'année 2024 sera consacrée à la mise en œuvre des chantiers qui illustreront ces engagements », a annoncé Mathieu VIDAL.

Dans ce contexte, la remise des Labels et le Congrès national des élu.es au numérique seront, pour la 1ère fois en 25 ans, rassemblés dans un évènement unique les 6 et 7 février 2025 à Saint-Raphaël.

Contact Presse : Véronique Massé (agence Isée), 06 23 92 26 35 v.masse@isee-communication.fr

Ils sont les partenaires de l'association Villes Internet



SOMMAIRE DU DOSSIER DE PRESSE

MESSAGES D'INTRODUCTION	
Mathieu VIDAL, Président de l'association Villes Internet	5
Marie-Françoise DUJARRIER, Directrice de l'association Villes Internet	5
Label « Territoires, Villes et Villages Internet » : Le Palmarès 2024	
• Le Palmarès 2024 et les tendances par Didier DESPONDS, Président de séance du Jury	6 – 7
• Quelques éléments de la cartographie des labellisés	8 – 9
• Le Jury 2024 : ses missions, ses membres	10
➢ Palmarès du Label 2024 : à découvrir pages 19 à 25	
Histoire du Label et de Villes Internet, une rétrospective sur 25 ans	
Villes Internet, son histoire, les étapes marquantes : ils et elles témoignent !	
Alain D'IRIBARNE, Florence DURAND-TORNARE, Axelle LEMAIRE, Rémi CHAINTRON, Julien DIDRY, Anne LE HÉNANFF, Claudy LEBRETON, Akim OURAL	11 – 15
Carte d'identité de Villes Internet	16 – 18
Palmarès complet du 25ème Label 2024	19 - 25

Les partenaires de l'association Villes Internet

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

AMF ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

VILLES DE FRANCE VILLES & AGGLOMÉRATIONS

APVF PETITES VILLES DE FRANCE

AMRF ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

FNCCR

Amif

association des maires VILLE & BANLIEUE de France

CAP'COM LE RÉSEAU DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE

SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

INR

DEBATLAB

Confiance, Proximité, Expérience commune



Mathieu VIDAL

Pour un Numérique citoyen, accessible à tous, partagé par tous, utile à tous

L'Association Villes Internet est forte de 25 années d'expérience en matière d'accompagnement du déploiement des politiques publiques numériques.
Aux côtés des collectivités locales, elle a porté sans relâche les valeurs d'un Numérique citoyen, dans l'intérêt général et au service du plus grand nombre.

25 ans, en matière de Numérique, c'est à n'en pas douter l'âge de la maturité. C'est aussi le moment idéal pour affirmer et réaffirmer nos ambitions pour les années à venir. Car, dans cette Société numérique en devenir, il est indispensable de porter une stratégie partagée dans les territoires et conservant évidemment les citoyens au cœur de nos ambitions !
Affirmer à nouveau nos ambitions est une évidence pour l'association, afin de répondre aux enjeux de mutations et évolutions technologiques, sociales, environnementales et finalement sociétales rapides touchant nos adhérents de longue date et les nouveaux.

Notre stratégie se définit par une logique d'évolution de notre modèle d'implication accentuée par la défense des valeurs républicaines, de service public et de partage d'expériences dans une société où le numérique est transverse à l'enjeu de réussite de la cohésion territoriale et sociale.

La pérennité de l'association (25 ans) a été assurée notamment parce que ses membres ont su partager, débattre, s'inspirer de leurs expériences. En cela rien ne change et ne va changer.
La première étape clef a consisté à faire un état des lieux des enjeux, à faire des choix d'engagement encadrés par la motion validée en octobre 2023 lors du Congrès National des Elu-Es aux numérique. C'est avec et par les élu.es que s'est construite la stratégie et sa mise en œuvre. L'association s'est donné toute l'année 2024 pour déployer des chantiers qui vont illustrer ses engagements.

Les plans d'actions et les priorités données seront dévoilés au fur et à mesure de l'avancée de nos travaux. Nous pouvons, d'ores et déjà, indiquer l'objectif de la refonte de notre Congrès des Elu.Es au numérique, qui aura lieu les 6 et 7 février 2025 à Saint-Raphaël, congrès qui se veut une vitrine de la dynamique nationale en matière de numérique, mais aussi un moment de distinction, de valorisation et de partages d'expériences à fort ancrage territorial.

Mathieu VIDAL, Président de l'association Villes Internet
Docteur en Géographie et Aménagement, enseignant-chercheur à l'Université de Toulouse
Maire Adjoint d'Albi (Commerce Artisanat / Tourisme / Numérique)

Une mission historique amenée à évoluer tout en restant fidèle aux valeurs de l'Association



Marie-Françoise DUJARRIER

C'est un fait certain. Pour continuer d'exister nous devons nous adapter aux nouvelles technologies (intelligence artificielle…) et aux évolutions sociétales liées à l'arrivée du numérique : comportement d'achat, mobilité, sobriété, souveraineté, inclusion, exclusion...

L'expertise acquise par Villes Internet depuis 25 ans permet de définir de nouvelles solutions de services pour les collectivités qui souhaitent garder un lien de service public efficient et qualitatif, qui souhaitent garder l'usager au centre de ses préoccupations, favoriser la sobriété en fonction des usages pour tous ses administré.es.

Nous accompagnons les collectivités dans l'accomplissement de leurs projets d'initiatives numériques pour un service public de proximité. Nous contribuons à établir des relations de confiance entre les collectivités et les citoyen.es en assurant une expérience numérique optimale en matière d'accès, de maîtrise et d'évolution des usages.

En tant que Tiers de confiance, nous nous engageons à conseiller les collectivités en toute indépendance. Nous garantissons une approche objective axée sur leurs besoins spécifiques visant à faciliter et à rendre efficace le déploiement de leurs politiques publiques numériques.

Marie-Françoise DUJARRIER, Directrice de l'association Villes Internet

Label « Territoires, Villes et Villages Internet » : Le Palmarès 2024

Depuis 25 ans, la France est le seul pays à proposer un label pour reconnaître les territoires, villes et villages promoteurs de l'Internet citoyen. La marque territoriale « Label national Territoires, Villes et Villages Internet » concerne les villages comme les grandes villes dès les premiers services connectés aux habitants et usagers du territoire.



« Villes Internet est la seule association qui travaille à la valorisation du numérique citoyen en Europe. C'est un tiers de confiance pour réfléchir à l'évolution des politiques publiques. »

Dominique FAURE, ministre chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité

Ce label est une marque territoriale matérialisée par un panneau de @ à @@@@@ affiché en entrée de ville et dans les supports d'information et de communication de la collectivité.
Pour les lauréats il est l'occasion d'évaluer et de faire reconnaître la mise en oeuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun, dans l'intérêt général.
Toute collectivité participante s'engage dans le mouvement de l'Internet public et citoyen français et à ce titre reçoit au moins une arobase.

Le Palmarès 2024 et les tendances

241 collectivités sont labellisées de 1 à 5 arobases @ dont :

- 10 territoires (EPCI) réunissant 252 communes
- 178 villes
- 53 villages

Soit un total de **483 communes** représentant près de 5 millions d'habitants.

14.700 fiches d'initiative ont été publiées et intégrées dans la plateforme en ligne Atlaas de Villes Internet (voir page 18 de ce dossier). Elles sont accessibles publiquement sur cette plateforme suivant une logique de transparence des initiatives mises en avant dans le cadre de la labellisation.

➔ Eléments cartographiques du Palmarès 2024, à retrouver pages 8-9 de ce dossier et dans la plaquette pages 19 à 25

Plusieurs tendances se dégagent de la 25ème édition du Label :

- La labellisation 2024 prend en compte la diversité des territoires, qu'elle soit géographique ou en termes de nombre d'habitants : du plus petit village, La Rochelle (Haute-Saône) avec 41 habitants à la plus grande collectivité, l'Eurométropole de Strasbourg (plus de 517.000 habitants).
- Une augmentation du nombre de collectivités labellisées 4@ et 5@ et le titre de « Territoire d'Excellence Numérique » remis à une quinzaine d'entre elles chaque année.
- En comparaison avec les premières éditions du Label, on constate que les collectivités sont fortement montées en compétence, avec la généralisation d'une délégation au numérique pour un élu, et des dynamiques de politique numérique qui prennent en compte les chances et risques du numérique : accompagnement présentiel, pratiques d'évaluation et de co-construction des dispositifs avec les citoyens.
- Enfin, on note que les collectivités engagées dans le réseau Villes Internet progressent au fur et à mesure des participations sur les pratiques en matière de numérique appliqué au service public grâce à l'espace de veille et d'échange entre pairs que constitue la plateforme Atlaas.



Didier DESPONDS
Professeur des universités en Géographie urbaine et sociale.
Laboratoire PLACES, CY Cergy Paris Université.

Président de séance du Jury 2024*, Didier DESPONDS s'exprime ici sur le Label « Territoires, Villes et Villages Internet » à l'occasion de sa 25ème édition.

Le millésime 2024 du Label Ville Internet prend une tonalité toute particulière.

Cela fait 25 ans qu'il a été initié par Emmanuel EVENO de l'Université Toulouse Jean Jaurès. En 1999, la révolution du numérique était déjà engagée.
Tout laissait à penser que des mutations en profondeur des pratiques allaient en résulter, qu'il s'agisse de l'accès à l'information, de nouvelles formes de sociabilité, mais aussi de nouveaux modes de gouvernance pour les collectivités territoriales.
Il était même possible, comme à chaque fois qu'émergent de nouvelles technologies, de rêver à un « avenir radieux » du numérique.
La réalité se révéla au final plus complexe, plus nuancée, avec à la fois une face sombre (cybercriminalité, développement des théories complotistes sur les réseaux sociaux, harcèlement numérique, cyber-attaques dans un contexte géopolitique troublé), mais aussi une face optimiste (l'émergence de communautés innovantes, l'accès facilité aux savoirs, la capacité à concevoir des projets partagés, la gestion optimisée des ressources rares, etc.) dont la liste exhaustive serait trop longue à établir.
S'inscrivant dans la durée longue d'un quart de siècle, le label fonctionne donc comme un révélateur des mutations en cours.
Progressivement sur les radars sont apparues des collectivités de tous types et de toutes tailles. Il est ainsi remarquable de constater que les projets transmis à l'association pour le label 2024 couvrent une population de près de 5 millions d'habitants et concernent non seulement des villes, mais aussi une cinquantaine de villages.
Les initiatives mises en œuvre peuvent à leur façon contribuer à résorber les multiples fractures de nos sociétés, qu'elles soient sociales, générationnelles ou spatiales.
En cela, la mise en lumière des réalisations élaborées par les collectivités territoriales fonctionne comme autant de balises susceptibles de rendre possible l'ouverture de nouvelles pistes. Leur présentation, en particulier dans le cadre des mentions signalant les projets les plus remarquables, permet aussi qu'elles diffusent vers d'autres collectivités.
Le succès de ces initiatives apparaît d'autant plus solide qu'elles s'inscrivent dans une gestion sur un temps long, avec des améliorations progressives résultant de processus itératifs, et non en résultante d'une volonté d'affichage, avec des projets certes sophistiqués mais ne parvenant pas à s'enraciner.
Au final, si le recours au numérique ne peut être considéré comme la panacée à tous les maux d'une société complexe, il n'en constitue pas moins un levier que les acteurs locaux s'approprient de plus en plus afin d'améliorer le fonctionnement de leur territoire, appréhendé comme un bien partagé, pour celles et ceux qui y résident, comme pour celles et ceux qui y travaillent.
Les collectivités représentent un contact de proximité indispensable pour accompagner les usages numériques des citoyens, avec une sensibilisation nécessaire aux chances et aux risques des pratiques.

Après 25 ans, le label Territoires, Villes et Villages Internet reste un dispositif unique au monde, permettant de rendre visibles ces initiatives numériques des territoires, qu'elles soient originales ou essentielles, mais aussi d'animer l'échange d'expériences des acteurs locaux dans un référentiel partagé.

Didier Desponds a fait paraître : Desponds Didier et Nappi-Choulet Ingrid (dir.) (2018) : « Territoires intelligents » : un modèle si smart ? Collection Villes et territoires. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
Il dirige la collection « Devenirs urbains » aux éditions du Manuscrit : https://lemanuscrit.fr/collections/devenirs-urbains/

(*) Voir la composition du jury 2024 en page 10

Quelques éléments de la cartographie des labellisés

Parmi les collectivités déjà labellisées 5@, le jury attribue la distinction « Territoire d'excellence numérique » afin de distinguer leur prise en compte globale du numérique dans la définition de leurs politiques publiques.

Le jury mesure également l'investissement des collectivités dans certains domaines tels que la médiation numérique, le numérique éducatif, la démocratie locale et la transition écologique. Cette observation des actions menées donne lieu à l'attribution de mentions thématiques.

Les Territoires d'excellence numérique 2024

Depuis 2021, le jury attribue le titre de « Territoire d'excellence numérique-TEN » aux collectivités labellisées au niveau 5 arobases pendant plus d'un mandat électoral, soit plus de 6 années consécutives.
Les TEN sont désignés pour une durée de 3 ans. Entre 2021 et 2024, **35 collectivités ont obtenu ce titre**, dont 15 en 2024.

AUVERGNE-RHONE-ALPES	RHONE	**Bron**
GRAND EST	MEUSE	**Bras-sur-Meuse**
GRAND EST	MEURTHE-ET-MOSELLE	**Vandoeuvre-lès-Nancy**
GUADELOUPE	GUADELOUPE	**Baie-Mahault**
HAUTS-DE-FRANCE	OISE	**Beauvais**
ILE-DE-FRANCE	VAL-DE-MARNE	**Charenton-le-Pont**
ILE-DE-FRANCE	VAL-DE-MARNE	**Fontenay-sous-Bois**
ILE-DE-FRANCE	YVELINES	**Saint-Germain-en-Laye**
ILE-DE-FRANCE	VAL-D'OISE	**Villiers-le-Bel**
NORMANDIE	EURE	**Pont-Audemer**
NORMANDIE	EURE	**Val-de-Reuil**
NOUVELLE-AQUITAINE	DEUX-SÈVRES	**CC de Parthenay-Gâtine**
NOUVELLE-AQUITAINE	LOT-ET-GARONNE	**Agen**
NOUVELLE-AQUITAINE	LOT-ET-GARONNE	**Boé**
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	BOUCHES-DU-RHONE	**Martigues**

Les mentions spéciales 2024

Les mentions ont été créées en 2013. Pour cette 25ème édition, **20 mentions** ont été décernées à des collectivités - en complément de la labellisation - pour quatre thématiques spécifiques mises en avant.

Médiation numérique

Les Abymes (Guadeloupe)
Echiré (Deux-Sèvres)
Miramas (Bouches-du-Rhône)

Mention numérique éducatif

Behren-lès-Forbach (Moselle), **Ostwald** (Bas-Rhin), **Chanteloup-les-Vignes** (Yvelines), **Herblay-sur-Seine** (Val d'Oise), **Le Pré-Saint-Gervais** (Seine-Saint-Denis), **Saint-Barthélemy-d'Anjou** (Maine-et-Loire), **La Farlède** (Var)

Mention démocratie locale

Alfortville (Val-de-Marne), **Montrouge** (Hauts-de-Seine), **Poissy** (Yvelines), **Saint-Thibault-des-Vignes** (Seine-et-Marne), **Canéjan** (Gironde).

Mention transition écologique

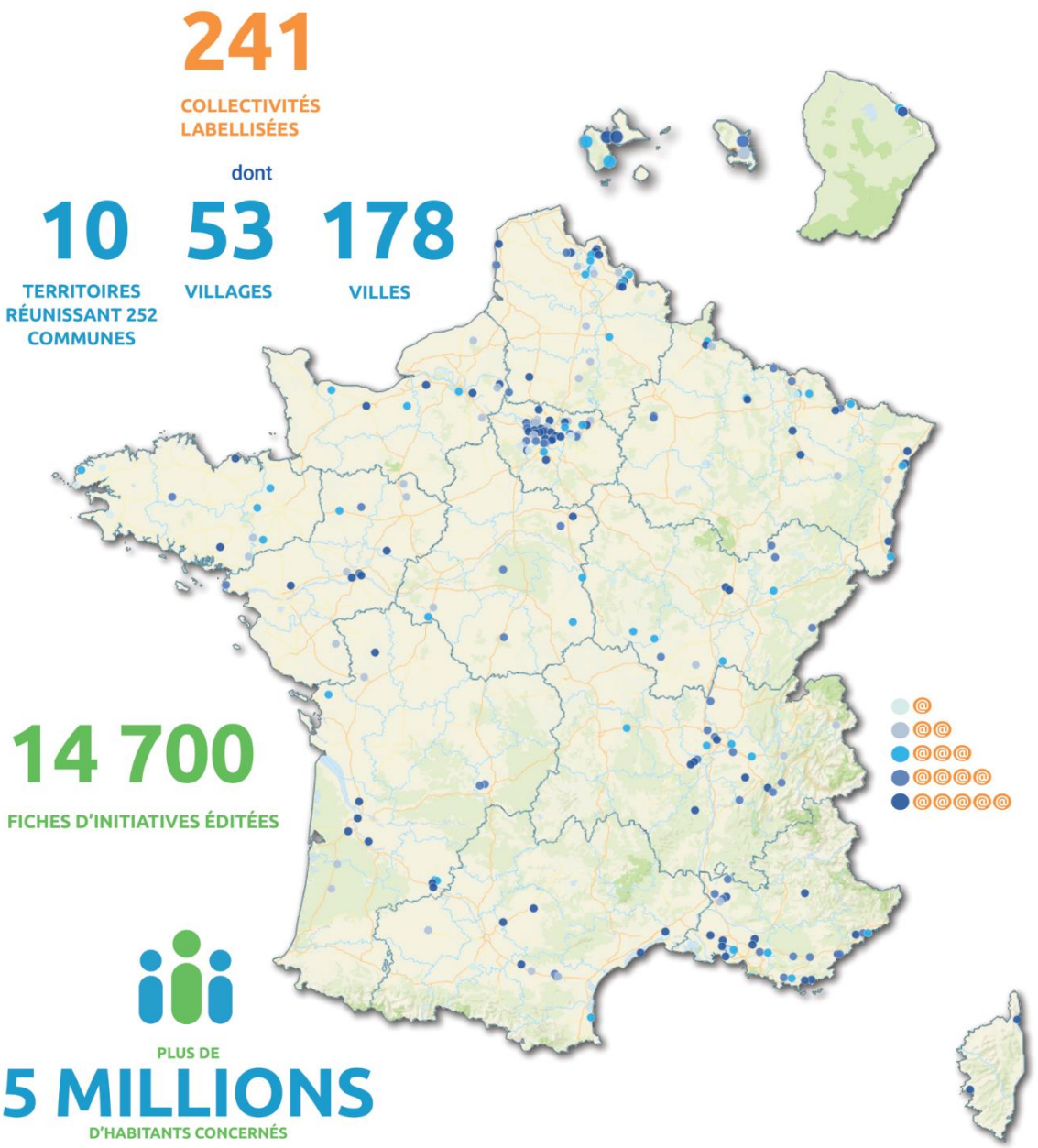
Saint-Chamond (Loire), **Eurométropole de Strasbourg** (Bas-Rhin), **Villeneuve-d'Ascq** (Nord), **Rueil-Malmaison** (Hauts-de-Seine), **Trilport** (Seine-et-Marne)

La répartition géographique des labellisés

En 2024 toutes les régions métropolitaines sont représentées (et la plupart des territoires ultramarins).

AUVERGNE-RHONE-ALPES	20
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	16
BRETAGNE	12
CENTRE-VAL DE LOIRE	8
CORSE	2
GRAND EST	25
GUADELOUPE	4
GUYANE	2

HAUTS-DE-FRANCE	27
ILE-DE-FRANCE	44
MARTINIQUE	3
NORMANDIE	12
NOUVELLE-AQUITAINE	15
OCCITANIE	12
PAYS DE LA LOIRE	13
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	26



Le Jury 2024 : ses missions, ses membres

Pour distinguer les collectivités porteuses d'innovations numériques au service de toutes et tous, un jury composé de 11 personnalités qualifiées, universitaires, représentants d'associations d'élus, journaliste, s'est réuni à huis clos en décembre 2023 (photos ci-contre).

Ce jury, présidé par Emmanuel EVENO (vice-président du conseil d'administration de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, professeur de géographie) a étudié les 241 dossiers déposés par les collectivités courant 2023 sur Atlaas, la plateforme de référencement de Villes Internet.



Le Jury a affecté à chaque commune ou territoire une à cinq arobases en fonction de leurs actions répertoriées dans une mosaïque de 16 enjeux transversaux, regroupant 139 services publics numériques.

Emmanuel Eveno, géographe et président du jury, est attaché de coopération scientifique et universitaire à l'Ambassade de France au Mexique.

Didier Desponds, président de séance du jury 2024, est professeur des universités à l'Université de Cergy-Pontoise en géographie et aménagement de l'espace.

Guillaume Dussaillant est Chargé d'études à l'Association des Maires d'Ile-de-France, en charge des commissions Numérique ; Finances et Fiscalité ; Prévention et Sécurité ; Développement Economique.

Ariel Gomez, journaliste depuis 35 ans, éditeur de presse depuis 20 ans, il est le fondateur de Media Partners 360, société éditrice de Smart City Mag qu'il a créée après avoir dirigé au sein de Newsco le Journal des Télécoms, ITforBusiness et le Club DSI. Conférencier, animateur, formateur, il est également en charge des programmes de conférences de plusieurs salons professionnels et intervient régulièrement comme expert dans divers médias grand public.

Philippe Hennequin est inspecteur grands comptes pour l'Ile-de-France et les territoires d'Outre-Mer à SMACL Assurances. Il aborde les enjeux de la gestion du risque pour les collectivités territoriales.

Céline Juteau. Conseillère en charge du numérique à Villes de France depuis 2015 (villes intelligentes, inclusion numérique, administration numérique…), Céline Juteau est diplômée de Sciences Po Paris, de l'université Pierre et Marie Curie ainsi que de l'Australian national university.

Sarah Labelle est professeure des universités en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paul Valéry Montpellier 3. Ses recherches portent, d'une part, sur les politiques publiques de « la société de l'information » et de « l'ouverture des données », et d'autre part, sur les médias informatisées et pratiques dans les domaines de l'éducation, de la culture, et en particulier : des loisirs, de la sociabilité et de la citoyenneté.



Elias Maaouia est conseiller en charge des questions économiques et numériques à l'association des petites villes de France (APVF). Après une expérience en lien avec la direction de l'innovation de Bpifrance, Elias Maaouia a été executive assistant auprès de la vice-présidente en charge des projets stratégiques d'IBM France. Il a été en 2019 membre du cabinet du secrétaire d'État au numérique.

Jean-Luc Sallaberry. Diplômé de Télécom Lille, il dirige le département numérique à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), anticipe l'émergence de structures de management de la donnée englobant intercommunalités, départements et régions.

Frank Thomas est docteur en sciences sociales et spécialiste des usages numériques résidentiels. Ses travaux portent également sur la confiance sociale et la vie connectée.

Amélie Turet. Docteure qualifiée en sciences de l'information et de la communication, Amélie Turet est spécialiste de l'appropriation socio-technique des dispositifs liés au numérique. Diplômée de l'Université de Bordeaux Montaigne, elle est actuellement chercheur associée au MICA, et chargée d'enseignement à l'UPEC sur le numérique, l'éducation populaire et l'ESS.

Histoire du Label et de Villes Internet, une rétrospective sur 25 ans

Depuis 1999 et jusqu'au Palmarès 2024, on compte 5359 collectivités labellisées (en incluant les collectivités labellisées à plusieurs reprises).

Quelques évolutions notables :

- ✓ 277 mentions thématiques attribuées depuis 2013
- ✓ 35 titres « Territoire d'excellence numérique » attribués depuis 2021
- ✓ En 2015, le label « Villes Internet » devient « Territoires, Villes et Villages Internet »
- ✓ Plus de 30 000 actions numériques locales recensées dans l'Annuaire Territorial de Liaison des Acteurs, Actions et Services numériques (ATLAAS), une carte de France dynamique et contributive.

La 26ème édition du Label ainsi que le 6ème Congrès des élus aux numériques seront accueillis les 6 et 7 février 2025 par la Ville de Saint-Raphaël.

Villes Internet, son histoire, les étapes marquantes : ils et elles témoignent !

Alain D'IRIBARNE, Premier président de Villes Internet. Directeur de Recherche Honoraire au CNRS. Economiste et sociologue du travail

Florence DURAND-TORNARE, Fondatrice de l'association Villes Internet et ancienne déléguée générale

Axelle LEMAIRE, Ex-secrétaire d'État au numérique et à l'innovation de 2014 à 2017, juriste et femme politique spécialiste du lien entre les technologies, le bien commun et l'intérêt général

Rémi CHAINTRON, Conseiller-expert à la Direction du Numérique pour l'Éducation au Ministère de l'Education Nationale

Julien DIDRY, Vice-président du département de la Meuse, Ancien maire de Bras-sur-Meuse (55), village internet @@@@@

Anne LE HÉNANFF, Députée du Morbihan, Ancienne vice-présidente de l'association Villes Internet

Claudy LEBRETON, Conseiller-expert auprès des collectivités territoriales et conférencier. Ancien vice-président de Villes Internet et président du Conseil des Partenaires des Territoires de Demain.

Akim OURAL, Expert en innovation



Alain D'IRIBARNE
Premier président de Villes Internet. Directeur de Recherche Honoraire au CNRS. Economiste et sociologue du travail

Retour à la naissance de Villes Internet

En ce début d'année 2024, l'Association Villes Internet va profiter de la cérémonie de la remise des labels Ville Internet 2023, pour fêter ses 25 ans. Or, il se trouve qu'en cette même année, par un heureux hasard, deux des participants à la création de ce label – Emmanuel EVENO et Alain D'IRIBARNE – vont publier chez Peter Lang, un ouvrage intitulé : « Parthenay Ville numériques. Aux prémices de la société européenne de l'information (1980-2000) ».

On trouvera dans cet ouvrage, les conditions dans lesquelles l'Association et le label ont été créés à la fin des années 1990 à la suite de rencontres dans une sorte d'incubateur agitateur d'idées et d'actions – la Maison Grenelle –, entre un homme politique et un chercheur en sciences sociales porteurs de projets européens de R&DT et une Association : Vecam.

A cette époque, leur but commun était de favoriser l'émergence et la diffusion au niveau des villes françaises d'une « appropriation citoyenne » des TIC qui, sous la forme d'Internet s'apprêtaient à déferler sur l'UE. Et c'est dans cette perspective que Michel Hervé, alors maire de Parthenay, s'est lancé dans l'idée un peu folle de faire de sa ville un laboratoire expérimental avec des citoyens usagers co-concepteurs de services suivant une « social pull approach », tandis que du côté de Vecam avec Véronique Clerck, naissait l'idée de créer, au-delà d'une fête de l'Internet copiée sur le modèle de la fête de la

musique et sur le modèle des villes fleuries mais avec des arobases, un label ville internet qui serait décerné chaque année aux villes candidates par une Association créée à cet effet.
Et c'est ainsi qu'en 1997 nait la « Fête de l'Internet » et qu'en 1999, dans le cadre de la Fête de l'Internet, est née l'idée de faire participer des Collectivités locales avec « Place Net », l'ancêtre du Label « Villes Internet » créé l'année suivante.

25 ans après la création de l'Association « Villes Internet »

Depuis la création de l'Association et du Label, les choses ont bien évolué. Ainsi, l'Association et le label ont été amenés à s'institutionnaliser avec un budget, une structure pérenne, et la mise en place d'une méthode d'évaluation. De ce point de vue, avec l'année 2000, sous la houlette d'Emmanuel EVENO devenu Président du Jury, est mise en place une double structure - un Conseil d'Orientation où sont discutés les éléments de méthodologie et le Jury du Label qui labellise les villes candidates – tandis que par ailleurs est élaboré un questionnement pour les villes candidates et est mis en place tout un dispositif destiné à valider la véracité des dires avancés : un très gros travail.
En parallèle, le monde Internet des villes évolue tant sur le plan qualitatif que quantitatif avec son approfondissement et son élargissement obligeant, à nouveau, le Label à évoluer. C'est ainsi qu'aux 88 collectivités locales labellisées en 2000 fait écho 2000 collectivités locales labellisées en 2022. Et c'est également ainsi qu'avec la génération des villes dites « intelligentes » est arrivée ces dernières années une nouvelle vague de projets de collectivités locales encore plus marquées par des perspectives de « démocraties locales » et de « développements durables », ces perspectives encadrant plus étroitement la mise en œuvre des outils technologiques de nouvelles générations et de leurs applications. Ainsi arrive pour le Label, un nouveau challenge : celui des usages de l'Intelligence Artificielle.



Florence DURAND-TORNARE
Fondatrice de l'association Villes Internet et ancienne déléguée générale

Les Villes Internet : pas d'innovation technologique sans choix politique

En 25 ans, universitaires, élus locaux, agents publics et responsables associatifs, ont fait de l'Association Villes Internet leur plateforme de mutualisation, pour définir les critères de qualité des services publics numériques. Assurent-ils encore une maîtrise territoriale de la « société de l'information » devenue un enjeu économique planétaire ? C'est à l'échelle de chaque village, de chaque quartier que se défend la « république numérique » avec l'égalité d'accès aux droits et aux biens communs, la fraternité d'une culture partagée, et la liberté d'arbitrer ses sources d'information.
A l'aube du XXe siècle, avant l'épidémie du numérique, des parrains éclairés*, sur le berceau des Villes Internet, alertaient déjà : l'« algo-rythme » numérique n'est pas humain. Il ne comprend, ni l'écologie environnementale et la sobriété technologique, ni l'écologie sociale et son principe de répartition, et moins encore l'écologie mentale, respectueuse des subjectivités.
Pour entraîner une régulation démocratique du marché du numérique, tous les réseaux décisionnels, tels que Villes Internet, sont à saisir par les citoyens et leurs élus, espérant avancer en civilisation par la maîtrise de ses innovations.

* Sources : Manuel Castells « L'ère de l'information », Edgar Morin « Pour entrer dans le XXIe », Patrick Viveret « La cause humaine », Paul Virilio « La bombe informatique », Felix Guattari « Les trois écologies ».



Axelle LEMAIRE

Le numérique dans les territoires et pour les citoyens, c'est l'histoire d'un mariage de raison entre les collectivités locales et l'Etat, scellé par des acteurs de terrain indispensables comme l'association Villes Internet. **L'ambition était partagée, la vision commune : celle d'un numérique partout, pour tous et par tous. La suite est devant nous !**
Ex-secrétaire d'État au numérique et à l'innovation de 2014 à 2017, Axelle Lemaire est une juriste et femme politique spécialiste du lien entre les technologies, le bien commun et l'intérêt général. A son expertise numérique pointue, elle ajoute un regard multidisciplinaire pour créer des ponts entre le monde économique, la société et la sphère publique, en particulier à travers les questions de développement durable et d'éthique. Elle est aujourd'hui Directrice exécutive au sein d'une grande entreprise technologique européenne, en charge de la Responsabilité d'entreprise et des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux.



Le numérique pour l'éducation

La loi de refondation de l'école de la République a créé en 2013 le « service public du numérique éducatif », pour apprendre aux élèves les techniques numériques en vue de leur insertion citoyenne et professionnelle, améliorer la pédagogie par l'usage de services et de ressources numériques en classe, mais aussi favoriser l'égalité des chances. Il s'agit d'une compétence partagée entre l'Etat et les collectivités locales et territoriales, qui nécessite un dialogue permanent pour réussir ensemble la conduite de politiques adaptées et concertées.

Rémi CHAINTRON
Conseiller-expert à la Direction du Numérique pour l'Éducation
au Ministère de l'Education Nationale



Il n'y a pas de réseau numérique sans réseau humain

Les nombreuses initiatives que vous pouvez consulter sur le site Villes Internet ont été dans ce cadre-là, avec toute une dimension citoyenne, une dimension de sécurisation des données, d'accès à l'information, d'accès aux données, tout cela dans une vraie logique citoyenne.

Julien DIDRY
Vice-président du département de la Meuse,
Ancien maire de Bras-sur-Meuse (55), village internet @@@@@



Anne LE HÉNANFF
Députée du Morbihan.
Ancienne vice-présidente de l'association Villes Internet.

La protection de l'identité numérique et des données personnelles

L'identité numérique des citoyens, la protection des données ou encore l'open data sont au cœur des sujets que Villes Internet porte depuis des années.

Déjà au milieu des années 2010, à Vannes (Morbihan), se tenait une conférence nationale sur l'identité numérique du citoyen en présence de spécialistes de la donnée dont Docaposte qui innovait en proposant déjà à l'époque un coffre-fort numérique pour chaque citoyen.

France Connect exposait également à cette occasion les enjeux du principe du « je clique une seule fois pour m'identifier ».

Force est de constater que ce dispositif public n'aura pas réussi à séduire les français de manière massive et c'est dommage !

La donnée est un enjeu stratégique pour les citoyens et pour l'Etat. Il s'agit de protéger et maitriser ses informations personnelles et permettre à chacun de faire ses propres choix pour l'utilisation de ses données à caractère personnel. Mais en même temps, la donnée est un carburant infini pour développer de nouveaux usages que ce soit pour la smart city ou encore l'analyse quantique.

Les parlementaires français sont très attentifs à ces 2 aspects mais face aux appétits des grands acteurs mondiaux du numérique pour capter les données, ils veillent à sécuriser et réguler l'espace numérique.

La question pour le législateur est : comment ne pas trop contraindre les développements technologiques et les innovations pour créer de futurs champions français, tout en protégeant les citoyens face aux risques sur le net, pour leur données, leur liberté et parfois leur sécurité ?

C'est ce que nous avons tenté d'aborder lors de l'événement organisé par l'association Villes Internet à l'Assemblée nationale.



Claudy LEBRETON
Conseiller-expert auprès des collectivités territoriales et conférencier.
Ancien vice-président de Villes Internet et président du Conseil des Partenaires des Territoires de Demain.

À l'occasion de votre manifestation nationale, je veux reprendre les propos d'Edgar Morin qui, dans sa récente tribune affirmait que la pensée est devenue aveugle. Je le cite : « La démocratie est en crise sur tous les continents. Elle se voit de plus en plus remplacée par des régimes autoritaires qui, en disposant des moyens de contrôle informatique sur les populations et les citoyens, tend à former des sociétés de soumission qu'on pourrait appeler néo totalité. »

Dans mon rapport, les territoires numériques de la France de demain, que j'ai rédigé à la demande de la ministre Cécile Duflot en 2013, j'écrivais ceci : nous ne sommes qu'à l'aube des mutations profondes que génère l'avènement du numérique. Et c'est un immense défi que nous devons relever. Le défi, puisque défi il y a, concerne bien la manière dont nous saurons nous saisir de l'outil numérique dans sa capacité à transformer notre système économique et nos modes de production autant que dans nos modes de vie. Autrement dit, comment mettre en usage, au plus près de nos territoires, les formidables potentialités technologiques qui s'offrent à nous.

Mesdames et messieurs, ce défi, vous l'avez relevé en développant les infrastructures numériques dans vos communes, avec les départements et les régions.
Mesdames et messieurs, ce défi, vous l'avez assumé en créant les outils numériques de gestion administrative et financière dans vos collectivités, Mesdames et messieurs, ce défi, vous l'avez démocratisé en formant nos concitoyennes et nos concitoyens à l'usage des outils numériques.
Mesdames et messieurs, ce défi, vous l'avez utilisé pour une communication plus efficace auprès des habitants et des habitantes de vos communes, dans tous les domaines, de l'éducation aux transports, des services publics à l'économie, du social à la culture.

À l'occasion du covid, les visioconférences se sont imposées. Le travail à distance s'est développé au point de bouleverser nos modes de relation qui perdurent.
Aujourd'hui, je reconnais l'efficacité des réseaux sociaux qui peuvent être le meilleur ou le pire pour nos sociétés, Mesdames et messieurs, acteurs et observateurs de la révolution numérique depuis un quart de siècle, je veux ici partager ma conviction avec vous, que les technologies aussi puissantes soient-elles ne peuvent à elles seules orienter nos choix de société.
Les sciences sociales sont plus que jamais déterminantes et doivent être constamment mobilisées et croisées pour nous aider à comprendre le monde et à faire des choix éclairés d'aujourd'hui et de demain, certes technologique, mais surtout politique.



Akim OURAL
Expert en innovation territoriale

L'augmentation numérique au service de l'Intérêt Général

L'association Villes Internet a su très tôt devenir pionnière pour la confiance numérique en dédramatisant l'arrivée du Web dans l'espace « citoyen ». Quelques décennies plus tard, cette lame de fond a transformé définitivement les relations citoyens / collectivités.

Aujourd'hui, un des éléments communs à toutes les stratégies numériques pour les collectivités est l'enjeu de la gouvernance de la donnée. Les territoires sont maillés d'un nombre croissant d'acteurs qui produisent des données (publiques, privées, citoyennes) dans le cadre de leur activités professionnelles, de conduites de politiques publiques ou simplement dans leur vie quotidienne. La «datafication» modifie en profondeur et rapidement le pilotage de nos politiques publiques.

La transition numérique de nos sociétés s'accélère et pose de nouveaux défis. Les citoyens souhaitent non pas substituer le numérique au physique, mais doubler numériquement toutes leurs relations à l'action publique. De fait les volumes de données collectées et produites grandissent de manière exponentielle. Les données sont désormais très diverses et soumises à des cadres juridiques supra nationaux et nationaux spécifiques (RGPD). Une multiplicité de nouveaux usages difficiles à anticiper naissent dans le monde entier grâce au traitement de ces

données et aux débuts de l'implémentation de l'Intelligence Artificielle qui, elle, vacille entre simple automatisation des tâches ou substitution consentie du traitement humain.

Derrière ces potentiels technologiques de l'exploitation des données et de la data science se dévoilent d'importants enjeux sociétaux, sociaux et éthiques qui imposent à l'acteur public de prendre place au cœur de la transition numérique et de devenir un chef d'orchestre de la cartographie numérique de son territoire.

Cette exigence de prise de responsabilité des décideurs publics intervient à un moment inédit. En effet, pour la première fois, la capacité d'automatisation de nos outils informatiques rejoint le développement exponentiel des puissances de calcul (HPC ou du Quantique).

D'ailleurs, le principal sentiment ressenti par les Français lorsque l'on parle des données et de leur utilisation est l'inquiétude à 41%. Il est difficile de leur reprocher de se questionner alors que nous découvrons régulièrement les détournements de leurs libertés dans l'espace numérique. Dès lors, la première question que doit se poser un acteur public lorsqu'il s'engage dans une politique data est : comment développer une politique de gestion et d'exploitation des données performante dans un cadre éthique et de confiance.

De cette inquiétude, faisons une opportunité pour penser un numérique utile à l'Intérêt Général. C'est pourquoi, la transformation digitale de nos territoires qui s'illustre souvent par des projets de e-administration doit également imposer en lien avec l'Etat le Stockage de proximité, des plans locaux de cybersécurité, un schéma directeur des capteurs ou encore des plans d'aménagement du territoire pour les Datacenters.

Ce contexte doit être clarifié dans une atmosphère d'injonctions contradictoires :

- Protéger en ouvrant d'avantage
- Accélérer en assurant une qualité accrue
- Automatiser sans déshumaniser
- Favoriser le Cloud en garantissant la localisation des datas
- Equiper sa collectivité de manière soutenable
- Etc …

Toutefois ces contradictions peuvent trouver une solution, celle de croiser les énergies sur un même territoire. En effet, dans ce contexte de nouvelle accélération numérique, il est impossible que tous les citoyens soient égaux en accès aux services numériques d'un territoire à l'autre. Ce n'est évidemment pas lié à la volonté et à la qualité des décideurs politiques locaux mais aux moyens humains et financiers dont ils peuvent disposer pour surnager face à ses vagues technologiques.

Je prône systématiquement une organisation territoriale entre les collectivités locales afin de mutualiser l' « effort numérique ». Pourquoi, sur un même territoire, cohabitent des directions informatiques qui n'ont aucune relation les unes entre elles. L'objectif est de permettre d'opérer le back office de l'ensemble des outils métiers des collectivités concernées, en permettant d'élaborer les « BackBones territoriaux numériques » (SI + DATA). Ainsi chaque territoire pourra s'appuyer sur une organisation partenaire qui assurera la gestion numérique lourde allant de la gouvernance de la donnée à la maintenance et la sécurisation des systèmes informatiques, c'est le TERRITOIRE PLATEFORME.

Ma proposition se décompose en 3 étapes :

- Définir un Principe de Subsidiarité Territorial (le bon niveau territorial défini par les élu(e)s)
- Elaborer un Plan Local de Mutualisation numérique (pour définir ce qui est délégué)
- Evaluer et partager en Capitalisant ses échecs et ses réussites (pour visualiser les gains financiers et serviciels)

Ces 3 étapes doivent permettre de définir une gouvernance locale de la stratégie numérique à l'instar des SMO pour le FTTH. Cette ambition pour être crédibiliser pourrait amener à une modification du CGCT pour définir une compétence « stratégie numérique des territoires » à une structure de type SMO ou SPL.

Un des premiers bénéfices sera de permettre une augmentation considérable des capacités d'investissement en ressources humaines (notamment des datascientists) mais également de permettre à des citoyens de s'impliquer sur l'intensité numérique qu'ils souhaitent en participant le cas échéant à la gouvernance de cette structure ou encore d'atteindre une réduction importante sur les équipements informatiques lourds.

Carte d'identité de Villes Internet

Villes Internet www.villes-internet.net est une association régie par la loi 1901, à but non lucratif, imaginée par Florence DURAND-TORNARE dès 1998 et fondée en 2002. Transpolitique, elle rassemble plus de 11 000 élus, agents et acteurs locaux pour le développement de l'Internet citoyen et du numérique urbain dans les territoires.

Une frise historique permet de retracer son histoire de 1999 à 2020 https://internetcitoyen.fr/

Nos Engagements

- Garantir l'égalité de l'accès au numérique
- Accompagner la stratégie numérique face à l'urgence climatique
- Piloter les services publics numériques avec les collectivités locales
- Prévenir et réduire durablement les risques numériques

Nos Valeurs

Confiance, Proximité et Expérience Commune
Pour un Numérique citoyen, accessible à tous, partagé par tous, utile à tous.

Notre raison d'Etre

Dans un contexte numérique en perpétuelle évolution, notre mission est d'offrir un soutien expert aux collectivités, en les accompagnant dans la définition, la réalisation et la valorisation de leurs projets, en favorisant les échanges avec leurs concitoyens et les parties prenantes locales.

Nos Métiers

- Sensibiliser à la culture numérique
- Informer, délivrer une connaissance approfondie du domaine numérique utile au secteur public
- Accompagner l'élu.e au numérique dans l'exercice de sa mission
- Proposer des services adaptés pour optimiser le potentiel numérique des collectivités
- Guider, soutenir et faciliter la mise en œuvre des initiatives numériques
- Être "caisse de résonnance" pour faire entendre la voix de nos membres
- Contribuer à dispenser des formations adaptées pour garantir des compétences à jour dans un monde numérique en constante évolution

Nos Membres Adhérents

Les maires de collectivités et présidents d'intercommunalité, membres de l'association assurent son indépendance financière : Villes Internet vit des cotisations de ses membres et du soutien d'organismes publics ou privés.

Depuis la création en 1998 du Label National Villes Internet qui a pris le nom, en 2015, de Label « Territoires, Villes et Villages Internet » cette association est pérenne et jouit d'une grande fidélité de ses membres :

- 460 membres, du village rural à l'euro-métropole.
- plus de 5359 territoires, villes et villages labellisés.

Historiquement présidée par un universitaire, elle assure ainsi sa neutralité politique et l'approche scientifique de sa mission. Son conseil d'administration est composé d'au moins 11 maires représentatifs de la diversité géographique et politique française.

Reconnue par l'État depuis sa création, elle réunit 13 partenaires publics et privés dans son Conseil des Partenaires des Territoires de Demain présidé par Claudy LEBRETON.

Pour faire vivre **son réseau de plus de 11.000 acteurs publics locaux** et faciliter leur échange d'expérience pour les politiques numériques locales, l'association Villes Internet applique une méthode innovante de mise en réseau, associant des méthodes participatives en présentiel et en distanciel.

Depuis 2019, elle organise **le Congrès national des élu-es au numérique** qui présente chaque année une motion politique au gouvernement français pour peser sur les décisions publiques nationales les concernant.
Le 5ème Congrès a eu lieu le 16 octobre 2023.





Au lendemain du 5ème Congrès, le mardi 17 octobre 2023, Dominique FAURE, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité a reçu une délégation d'élu.es accompagnée de Mathieu VIDAL, Président de l'association Villes Internet, qui lui a présenté les grands axes de la motion 2023 et les attentes des collectivités territoriales en matière de politiques publiques numériques.

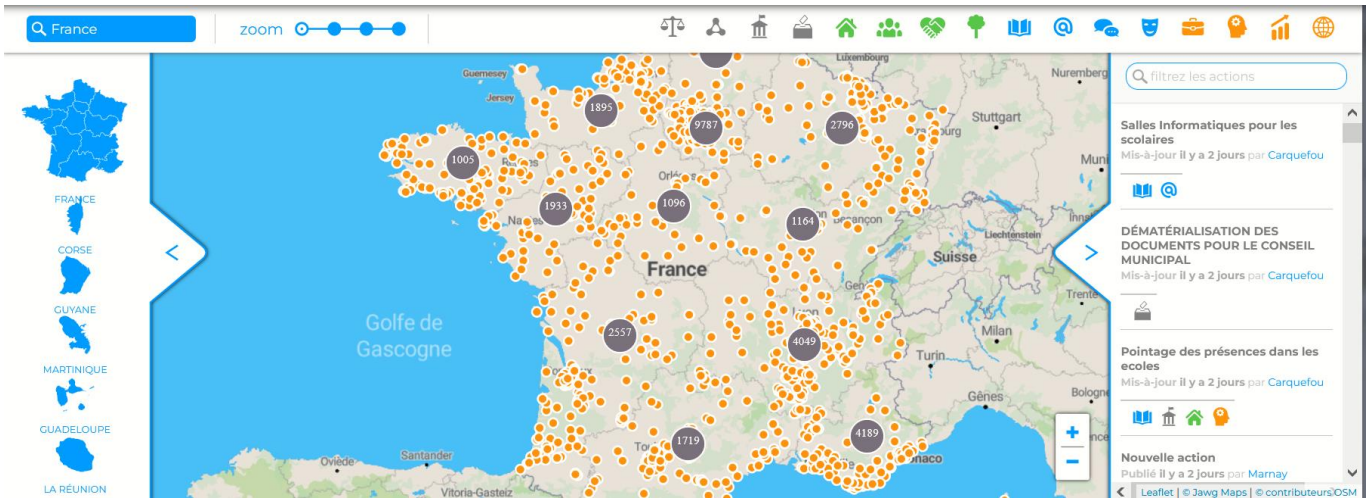
L'association Villes Internet a créé **la plateforme Atlaas**, conçue avec le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), pour contribuer à relier les porteurs de projets numériques publics et citoyens.

Tout au long de l'année, des fiches action sont publiées par les agents ou les élus des collectivités volontaires réunis au sein d'un annuaire (réservé aux membres de Villes Internet) comportant plus de 11.000 contacts d'élus et acteurs locaux.

Consultables librement par tous, plus de 30.000 actions numériques locales sont actuellement géolocalisées et classées dans un référentiel thématique de 16 enjeux de développement du territoire (liste ci-contre) et 139 services publics numériques.
Ce référentiel, socle du label national « Territoires, Villes et Villages Internet », est issu d'un travail d'analyse sémantique sur les données fournies par les villes.

Les lieux publics d'accès au numérique sont référencés par les villes et par les partenaires de Villes Internet : espaces publics numériques, agences postales connectées, maison d'accès aux services publics, mairies connectées, fablabs, relais d'entreprises, tiers lieux de télé-travail, centre sociaux connectés…







MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE · AMF · VILLES DE FRANCE · APVF PETITES VILLES DE FRANCE · AMRF Association des Maires Ruraux de France

FNCCR · Amif · association des maires VILLE & BANLIEUE de France · CAP' COM LE RÉSEAU DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE · INRC

Les collectivités labellisées en 2024

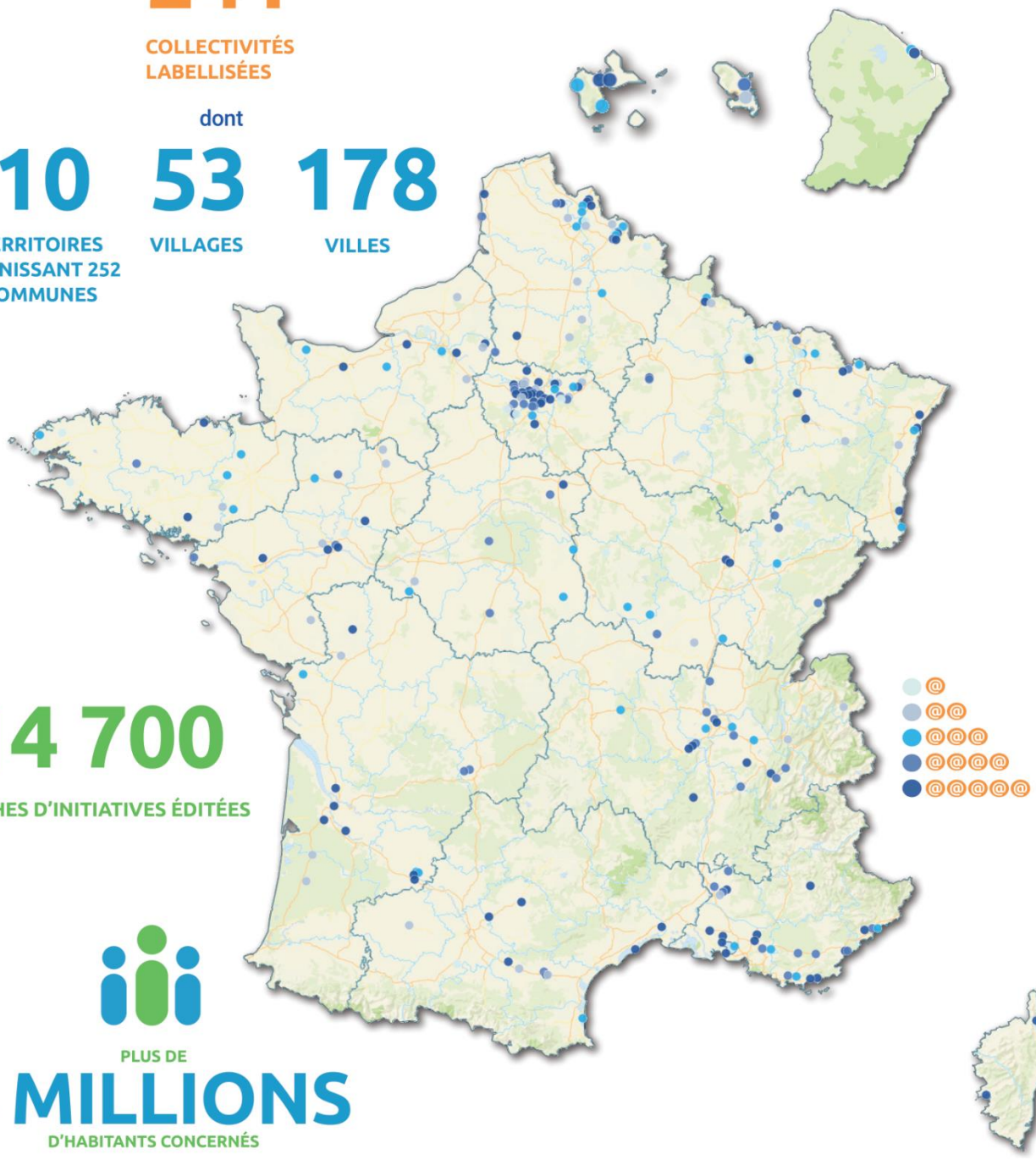
241
COLLECTIVITÉS LABELLISÉES

dont

10
TERRITOIRES RÉUNISSANT 252 COMMUNES

53
VILLAGES

178
VILLES



14 700
FICHES D'INITIATIVES ÉDITÉES

PLUS DE
5 MILLIONS
D'HABITANTS CONCERNÉS

Collectivités françaises labellisées

■ Villes internet ■ Territoires internet ■ Villages internet

Territoires d'excellence numérique 2023/2022 — Territoires d'excellence numérique — Médiation numérique

Mention numérique éducatif — Mention démocratie locale — Mention transition écologique

Auvergne-Rhône-Alpes

- Bron @@@@@
- La Grand-Croix @@@@@
- Lamastre @@@@@
- Saint-Chamond @@@@@
- Saint-Égrève @@@@@
- Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs @@@@@
- Crolles @@@@
- Limonest @@@@
- Mogneneins @@@@
- Rive-de-Gier @@@@
- Saint-Hilaire-du-Rosier @@@@
- Saint-Martin-d'Hères @@@@
- Villefontaine @@@@
- Villeurbanne @@@@
- Brignais @@@
- La Tour-du-Pin @@@
- Satolas-et-Bonce @@@
- Thiers @@@
- La Ravoire @@
- Saint-Gervais-les-Bains @@

Bourgogne-Franche-Comté

- Dijon @@@@@
- Sennecey-lès-Dijon @@@@@
- Gueugnon @@@@
- Pontarlier @@@@
- La Rochelle @@@@
- Lavoncourt @@@@
- Luzy @@@
- Marnay @@@
- Cercy-la-Tour @@@
- Cuisery @@@
- Salornay-sur-Guye @@
- Saint-Loup-sur-Semouse @
- Bouhans-et-Feurg @
- Colombe-lès-Vesoul @
- Grattery @
- La Chapelle-Saint-André @

Bretagne

- Elven @@@@@
- Fréhel @@@@@
- Rostrenen @@@@
- Iffendic @@@
- Pipriac @@@
- Le Ferré @@@
- Plourin @@@
- Allaire @@
- Carentoir @@
- Le Conquet @
- Le Drennec @
- Le Juch @



Centre-Val de Loire

- Cepoy @@@@@
- Châteauroux @@@@
- Chailly-en-Gâtinais @@@@
- Vernou-en-Sologne @@@@
- Bengy-sur-Craon @@@
- Boulleret @@@
- Ports-sur-Vienne @@@
- Sainte-Maure-de-Touraine @@

Corse

- CA de Bastia @@@@@
- CA du Pays Ajaccien @@@@@

Grand Est

- Bras-sur-Meuse @@@@@
- CC de la Basse-Zorn @@@@@
- Épernay @@@@@
- Eurométropole de Strasbourg @@@@@
- Ottmarsheim @@@@@
- Pont-à-Mousson @@@@@
- Saint-Avold @@@@@
- Vandoeuvre-lès-Nancy @@@@@
- Villers-Semeuse @@@@@
- Angevillers @@@@
- CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne @@@@
- Hombourg-Haut @@@@
- Longwy @@@@
- Aiglemont @@@
- Behren-lès-Forbach @@@
- Gandrange @@@
- Luttange @@@
- Ostwald @@@
- Rosenau @@@
- Vacherauville @@@
- Baccarat @@
- Bourgheim @@
- Vivier-au-Court @@
- Champneuville @
- Clouange @

Guadeloupe

- Baie-Mahault @@@@@
- Les Abymes @@@@@
- Capesterre-Belle-Eau @@@
- Pointe-Noire @@@

Guyane

- CA du Centre Littoral @@@@@
- Macouria @@@

Hauts-de-France

Anzin @@@@@
Beauvais @@@@@
Boulogne-sur-Mer @@@@@
La Gorgue @@@@@
La Madeleine @@@@@
Maing @@@@@
Marcq-en-Baroeul @@@@@
Villeneuve-d'Ascq @@@@@
Haulchin @@@@
Le Touquet-Paris-Plage @@@@
Merville @@@@
Beuvrages @@@
Fresnes-sur-Escaut @@@
Gauchy @@@
Houplin-Ancoisne @@@
La Sentinelle @@@
Libercourt @@@
Loos @@@
Montigny-en-Gohelle @@@
Haisnes @@
Leforest @@
Noyon @@
Péronne @@
Saint-Amand-les-Eaux @@
Hautmont @
Hérin @
Thumeries @

Île-de-France

Alfortville @@@@@
Chanteloup-les-Vignes @@@@@
Charenton-le-Pont @@@@@
Chevreuse @@@@@
Clichy @@@@@
Colombes @@@@@
Fontenay-sous-Bois @@@@@
L'Isle-Adam @@@@@
Le Plessis-Pâté @@@@@
Le Pré-Saint-Gervais @@@@@
Levallois-Perret @@@@@
Mitry-Mory @@@@@
Montesson @@@@@
Montrouge @@@@@
Noisy-le-Grand @@@@@
Puteaux @@@@@
Rueil-Malmaison @@@@@
Saint-Germain-en-Laye @@@@@
Trilport @@@@@
Villiers-le-Bel @@@@@
Bois-d'Arcy @@@@
Bourg-la-Reine @@@@
Carrières-sous-Poissy @@@@
Herblay-sur-Seine @@@@
Poissy @@@@
Saint-Maurice @@@@
Saint-Thibault-des-Vignes @@@@
Sceaux @@@@
Serris @@@@
Viroflay @@@@
Longjumeau @@@
Meaux @@@
Villeparisis @@@
Beauchamp @@
Bougival @@
Compans @@
L'Île-Saint-Denis @@
La Verrière @@
Lizy-sur-Ourcq @@
Magny-le-Hongre @@
Montigny-lès-Cormeilles @@
Bussy-Saint-Georges @
Coignières @
Saint-Rémy-lès-Chevreuse @



Martinique

- Le Lorrain @@@@
- Le Robert @@@@
- Saint-Esprit @@

Normandie

- Fleury-sur-Orne @@@@@
- Pont-Audemer @@@@@
- Val-de-Reuil @@@@@
- Longchamps @@@@@
- CC du Vexin Normand @@@@
- Elbeuf @@@
- Trévières @@@
- CA Lisieux Normandie @@@
- Doudeauville-en-Vexin @@
- Les Grandes-Ventes @@
- Ménilles @@
- Le Trait @

Nouvelle Aquitaine

- Agen @@@@@
- Bassens @@@@@
- Boé @@@@@
- Canéjan @@@@@
- Podensac @@@@@
- Pugnac @@@@@
- CC de Parthenay-Gâtine @@@@@
- Objat @@@@
- Ayen @@@@
- Foulayronnes @@@
- Pont-du-Casse @@@
- Angliers @@@
- Échiré @@
- Saugnac-et-Muret @@
- Solférino @@

Occitanie

- Albi @@@@@
- Castelnaudary @@@@@
- Frontignan @@@@@
- Lunel @@@@@
- Saint-Sulpice-la-Pointe @@@@@
- Floure @@@@@
- Rustiques @@@@
- Sainte-Marie-la-Mer @@@
- Bram @@
- Barbaira @@
- Ordan-Larroque @@
- Carbonne @

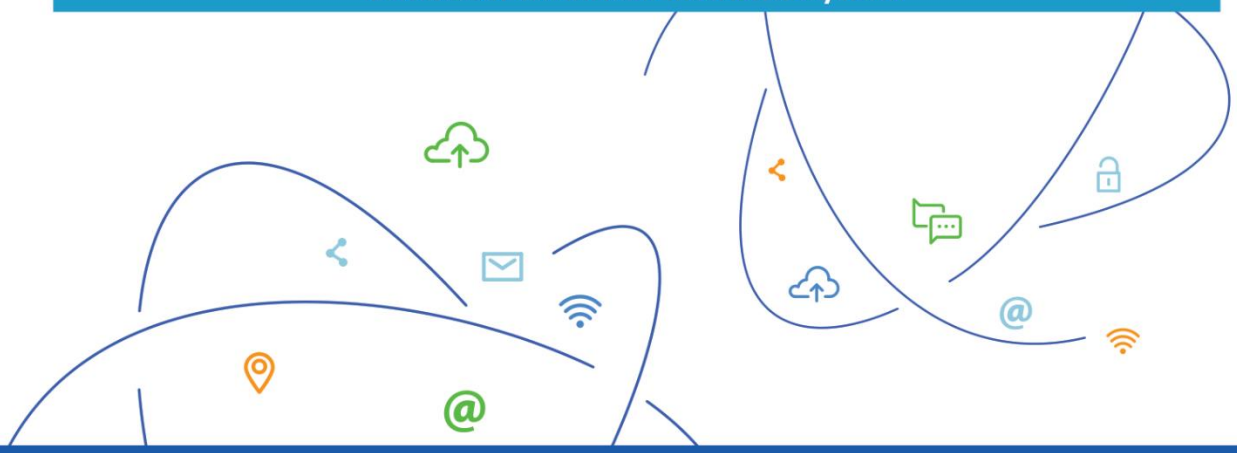
Pays de la Loire

- Bouchemaine @@@@@
- Sucé-sur-Erdre @@@@@
- Trélazé @@@@@
- CC du Pays Fléchois @@@@@
- Évron @@@@
- La Turballe @@@@
- Saint-Barthélemy-d'Anjou @@@@
- Changé @@@
- Ancinnes @@
- La Meilleraie-Tillay @@
- Nouans @@
- Saint-Lambert-la-Potherie @@
- Seiches-sur-le-Loir @

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Aix-en-Provence @@@@@
- Bormes-les-Mimosas @@@@@
- Carpentras @@@@@
- Digne-les-Bains @@@@@
- Fréjus @@@@@
- Istres @@@@@
- La Londe-les-Maures @@@@@
- Martigues @@@@@
- Miramas @@@@@
- Saint-Martin-de-Crau @@@@@
- Valbonne Sophia Antipolis @@@@@
- Venelles @@@@@
- Brignoles @@@@
- Courthézon @@@@
- Fuveau @@@@
- La Valette-du-Var @@@@
- Le Luc @@@@
- Monteux @@@@
- Saint-Raphaël @@@@
- Vaison-la-Romaine @@@@
- Villeneuve-Loubet @@@@
- Berre-l'Étang @@@
- La Farlède @@@
- Saint-Laurent-du-Var @@@
- Trets @@@
- Althen-des-Paluds @@

Détails sur www.villes-internet.net/label



© VILLES INTERNET - 2024 - Graphisme Florent Chagnon - Villes Internet